

LOUS MITIEYS

AZZUR



Le bulletin d'information de la commune d'Azur

Le mot du maire



Le printemps est là et chacun s'affaire autour de son jardin pour planter ou embellir sa maison. La municipalité aussi a décidé de fleurir le village : nous sommes engagés dans le programme « Village Fleuri ».

On sent un besoin de liberté, de se retrouver, d'échanger ; nos restaurants ont rouvert et servent en terrasse pour le moment. Espérons qu'un temps plus clément leur permettra de nous accueillir au mieux. Tout n'est pas encore permis mais on sent bien que la vie reprend ; des échéances nous sont fixées par le pouvoir public et font renaître l'espoir.

La municipalité avec les associations prévoit plusieurs animations pour cet été : vous les découvrirez dans ce numéro du Mitieys.

Vos élus et vos employés communaux sont restés actifs malgré le covid.

De nombreux nouveaux habitants se sont installés dans les nouveaux lotissements : le « pain et fromage » du 14 juillet organisé en salle François Mitterrand sera l'occasion de les rencontrer et de leur faire connaître notre village et ses activités par une vidéo projection.

L'association *Roulons Solidaires* nouvellement créée a commencé à véhiculer ceux qui ont des difficultés pour se déplacer : une bonne initiative sociale.

Les plus jeunes se voient proposer un conseil municipal des jeunes pour apprendre la citoyenneté et la gestion de projet en commun.

Après les inondations et leurs lots de travaux plusieurs dossiers sont à l'étude.

La salle François Mitterrand restera disponible sur la période septembre 2021-juin 2022 pour que chaque association reprenne ses activités. L'étude de sa rénovation est lancée. Les travaux débiteront réellement au 2eme semestre 2022. Nous proposerons des alternatives pour continuer les animations pendant la fermeture de la salle pour travaux.

Nous réfléchissons à un plan de revitalisation du centre du village, qui sera partagé avec la population pour projeter le village à 10 ans-15 ans.

Mais, pour l'heure, c'est la remise en ordre des pontons qui nous occupe compte tenu des coûts de réparation : mais nous espérons des aides publiques du fait de leur caractère emblématique.

Nous restons positifs sur l'évolution de la crise covid et nous nous préparons avec les professionnels du secteur à accueillir les touristes pour une saison qui s'annonce, chez nous, sous des signes favorables.

Restons toutefois prudents.

Bon été à tous.

Sommaire

Tourisme	p 2
Enfance et jeunesse	p 3
Vie associative	p 5
Vie locale	p 8
Urbanisme	p 12
Etablissements publics	p 17
Agenda	p 19
Infos utiles	p 20
Etat civil	p 21

Le département des Landes est un territoire riche qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Grâce au tourisme 8900 emplois y sont créés chaque année. Le littoral accueille 85% des visiteurs, et Azur grâce à sa situation géographique, son lac, ses pontons, ses pistes cyclables accueille aussi bon nombre de touristes.

Capacité d'accueil

A Azur, cinq campings: La Paillotte, Azu'rivages, le Martin pêcheur, Landes Azur et l'Aire naturelle du Pesson permettent d'accueillir en moyenne 3600 personnes chaque année. Six chambres d'hôtes pouvant loger entre six et dix personnes font également partie du parc hôtelier d'Azur. Il existe également une trentaine de gîtes et meublés de tourisme aux capacités d'accueil allant de 2 à 24 personnes.

Point Info Tourisme à la Médiathèque

Afin de concentrer les informations touristiques, il a été décidé de créer un point Info Tourisme à la médiathèque. Vous y trouverez des brochures touristiques.

Les horaires d'ouvertures restent inchangés.

L'Office de Tourisme Intercommunal Sud Landes

Le 1er avril 2017, l'office de tourisme Intercommunal a vu le jour avec 21 communes de la MACS adhérentes. Sept agences se répartissent désormais de Labenne à Moliets et Maa. Ensemble leurs missions principales sont d'informer, de promouvoir et d'accompagner les partenaires et professionnels.

! Nouveau !

Découvrez Lou spot, <https://www.louspot.fr>.

Cette nouvelle application vous donnera les endroits secrets conseillés par des locaux, les restaurants ouverts, les événements à venir...

Yego Navettes plages

La navette permet de relier Azur à la plage de Messanges avec quatre Aller-Retour par après-midi pendant les mois de Juillet et Août.

Les arrêts se trouvent au niveau des campings et du centre-bourg d'Azur.

Cette navette est financée par la mairie dans le cadre de la communauté de communes, avec la participation des campings.

Un nouveau marché

A partir du 4 juillet et jusqu'à fin août, un marché s'installera au bord du lac, les dimanches matins de 8h à 13h.

Les commerçants participants seront invités à participer au marché du mardi à l'année.

Activités touristiques à Azur

VELOC

location de vélos, mini-golf et tennis

Route des campings 06.08.34.55.30

SUPLAND

Initiation et location de paddle

Route du Pesquité 06.73.51.26.49

NAECO PIROGUE

Balade en pirogue hawaïenne / stand up

Route du Pesquité 06.71.51.12.50

Restaurants saisonniers

Le Paréo 05.58.70.51.54

Camping la Paillotte

L'éphémère' 06.60.22.46.70

Camping Azurivage

Le Lagon 06.61.93.78.29

Camping Landes Azur

Le conseil municipal des jeunes

Place aux jeunes !

Le projet d'un Conseil Municipal Jeunes faisait partie du programme de l'équipe municipale élue en 2020 : « nous créerons et animerons un conseil municipal des jeunes » était-il écrit. Nous voici arrivés au temps de la mise en œuvre : il s'agit de mettre en place le premier Conseil Municipal Jeunes d'Azur (CMJ).

L'objectif est de donner à chaque jeune le moyen de construire sa place dans la commune, dans le respect de tous et de son environnement. C'est un lieu d'expression, de dialogue et de fondement d'une citoyenneté active.

Le CMJ aura pour mission de collecter et de mettre en œuvre les idées et les initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer leur cadre de vie.

A travers leurs mandats, les jeunes élus pourront comprendre le fonctionnement et les responsabilités d'une municipalité, rencontrer les personnes qui travaillent pour leur commune et pour la vie citoyenne.

Ils apprendront également à travailler en équipe, dans l'intérêt général.

Les enfants natifs de 2010, 2011, 2012

Pour être candidat, trois conditions sont nécessaires : habiter Azur, être né en 2010, 2011, 2012 ...et avoir envie de partager ses projets avec d'autres garçons et filles du village.

La durée du mandat sera de deux ans afin de pouvoir élaborer à la fois des projets courts, réalisables relativement vite et de construire également des projets plus importants.

En France, il existe plus de 2000 Conseils Municipaux Jeunes (CMJ), dans des grandes villes comme dans des petits villages. Autour de nous, par exemple, un Conseil Municipal Jeunes fonctionne à Soustons, à Vieux-Boucau, à Magescq depuis plusieurs années. Au mois d'avril, les jeunes élus du CMJ de Magescq sont venus à la

mairie d'Azur présenter leurs activités. Pour eux, le danger à éviter est : « être trop sérieux ».

Naturellement les parents sont concernés : ils doivent donner l'autorisation de participer à leurs enfants, le droit à l'image pour les photos qui pourront être prises des jeunes élus dans le cadre de leurs fonctions, conduire et venir rechercher leurs enfants lors de leurs réunions de travail dont la fréquence sera décidée par le CMJ lui-même. Des élus d'Azur accompagneront le CMJ.

Élections à l'Automne

A la rentrée scolaire de septembre, les premières élections seront organisées à la mairie d'Azur. Les candidats seront invités à présenter leurs motivations et leurs programmes.

Un tableau d'affichage présentera les candidats.

Tous les enfants nés en 2010, 2011, 2012 recevront des bulletins de vote. Le vote sera organisé en mairie, probablement un dimanche de septembre. Chaque enfant votera, anonymement pour un candidat et une candidate. Le CMJ devrait comprendre 8 à 10 jeunes.

Après les élections, le CMJ élira son maire et se réunira en ateliers et en réunions plénières. Un règlement intérieur sera validé par les jeunes dès la première séance du conseil.

Pour en savoir plus, mieux comprendre ce projet d'éducation citoyenne et d'écoute partagée, deux réunions sont organisées en juin pour les familles concernées.

En fonction de leurs possibilités, les familles sont invitées à participer à l'une ou l'autre des deux réunions d'information qui auront lieu à la mairie, le samedi 12 juin à 10h30 et le mercredi 16 juin à 18h.

Une illustratrice à l'école d'Azur

Le 10 mai, les élèves de l'école d'Azur ont eu le plaisir de rencontrer Delphine Bodet, une illustratrice de la région.

L'initiative a été lancée par la médiathèque d'Azur. En concertation avec les maitresses de l'école, un programme est défini en début d'année pour l'accueil des élèves à la médiathèque.

La création

Cette année le thème était la création. Une semaine sur deux, les élèves suivent un atelier sur ce thème. La semaine suivante, ils peuvent choisir un livre et écouter une histoire. L'objectif final de ce programme était d'inventer une histoire et repartir avec son petit livre illustré.

Petit à petit, les enfants se sont lancés dans le processus de création, avec des nouveaux mots, quelques phrases ensuite illustrées. Puis est venu le travail sur un personnage. Il a d'abord fallu apprendre à connaître ce personnage, son caractère, ses origines, ses goûts...

Ensuite Delphine Bodet est intervenue avec l'objectif de donner forme à ce personnage.

Illustratrice basée à Capbreton, elle a participé à plusieurs albums jeunesse, notamment *la souris et la dent* de Virginie Hanna.

Avant son arrivée, chaque classe a travaillé sur son album. Les CP et GS, ont inventé une histoire à partir des mots clés du livre, les CE1-CE2, à partir des images du livre ont réinventé l'histoire. Et enfin, le lundi 10 mai, Delphine s'est rendue à l'école d'Azur.

Après un moment de discussion, les élèves se sont lancés dans la création de leur personnage.

Les contraintes étaient les suivantes : dessiner un personnage, l'habiller et lui ajouter un compagnon. Munis de papiers cartonnés colorés, et de leur imagination, les enfants ont mis en forme leur personnage. De la Grande Section au CE2, les élèves ont passé un excellent moment.

De retour à la médiathèque, les élèves ont fait vivre leur personnage, ils se sont croisés et ont vécu des aventures qui ont donné lieu à des histoires farfelues, variées, drôles.

Le tout sera restitué aux enfants à la fin de l'année scolaire.



Un livre pour tous

La médiathèque des Landes avec le conseil départemental a mis en place le programme "un livre pour tous" permettant à chaque enfant de 0 à 11 ans d'avoir un livre.

A la naissance :

Quatre comptines rassemblées dans un livre en carton,

A l'entrée au CP :

Un album de Catharina Vaclcx et une belle affiche de Claude Ponti,

A 11 ans :

Un chèque à lire d'une valeur de 30€.

Parce qu'on sait que lire est bon pour le développement de l'enfant et la sagesse des grands.

Les Amis d'Azur

Cette année encore, la situation sanitaire aura eu raison de notre association.

Malgré l'envie des nouveaux jeunes venus rejoindre notre équipe, aucun évènement n'a pu se tenir à l'heure actuelle. Ces traditions et ces festivités locales sont la base de notre culture communale. Ce sont elles qui permettent de faire vivre un village comme le nôtre.

Nous espérons vraiment que les nouvelles mesures nous permettront d'organiser un «petit évènement» à la fin de l'été et ainsi pouvoir tous se réunir de nouveau dans ces moments conviviaux.

Prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt.

Les présidents Thomas et Baptiste

Les Archers d'Azur

Depuis le dernier Mitieys nous n'avons pas grand-chose de nouveau à dire.

Nous sommes toujours limités par rapport au covid 19 : gestes barrières à respecter, couvre-feu.....

Nous continuons les entraînements pour les jeunes tous les mercredis de 16h à 17h30 au jardin d'arc.

Pour les adultes, c'est plus compliqué, à cause du couvre-feu. Ils essaient de s'entraîner un peu certains week-ends.

L'équipe des garçons est toujours en D2 et on attend les directives de la FFTA pour la compétition.

Cet été, nous ne ferons pas d'initiation car pour le moment il y a trop de contraintes et nous ne sommes que des bénévoles. Nous ne prendrons que des groupes.

LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT DE BONNE VACANCES ET SURTOUT PRENEZ SOIN DE VOUS.

Le club des retraités d'Azur

Nous espérons que tout le monde se porte bien .

Nos activités pourraient reprendre en septembre, Pour le moment nous sommes contraints à 10 personnes regroupées au maximum.

Nous allons reprendre nos animations dès que cela sera possible, sorties, repas, animations avec un grand plaisir

Bonnes vacances pour Juillet Août accompagnées d'amis, famille.

Toute l'équipe du club vous transmet ses amitiés.

Le comité des fêtes

Encore un début d'année blanche, mais nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons pouvoir reprendre des manifestations. Certes aménagées car nous ne pouvons pas prendre le risque encore de vous proposer les traditionnelles fêtes de village.

Cependant il nous tient à cœur de retrouver de la convivialité avec vous tous.

Nous allons donc proposer plusieurs manifestations estivales afin de faire revivre notre si beau et cher village.

Quant au loto du mois de novembre nous ne pouvons toujours pas savoir à l'heure actuelle.

Dates à retenir

• Samedi 17 juillet :

Sardinade au bord du lac sous réserve du protocole sanitaire en cours de négociation.

• Mardi 03 août :

Marché des producteurs locaux en collaboration avec la mairie et la chambre de l'agriculture. Le soir au bord du lac.

• Vendredi 06 août :

Manifestation surprise en attente de validation.

• Samedi 21 août :

Soirée repas spectacle sur réservation.
Ambiance assurée.

Coopaz



1 an après

L'épicerie coopérative d'Azur existe depuis le début de l'année 2020. L'association qui la gère a vu le jour en décembre 2019 et l'épicerie a commencé à opérer juste avant le premier confinement.

Grâce au comité des fêtes qui a prêté une partie de son local, l'épicerie a pu commencer son aventure. La crise sanitaire empêchait les producteurs locaux d'écouler une partie de leur marchandise.

Coopaz s'est mobilisé et a pu proposer à près de 90 familles des paniers avec ces produits de proximité (légumes, produit laitier, viande). Pendant tout la durée de ce confinement du printemps 2020, la fraîche équipe de coopérateurs a ainsi pu s'aguerrir au métier d'épicier, créer un système de gestion, d'approvisionnement.

Chacun a pu apporter sa contribution pour aménager le local, acheminer les produits, faire la compta, la caisse, surveiller les stocks, présenter le projet à de nouveaux adhérents, organiser des dégustations, faire le lien avec les producteurs, rechercher une solution pérenne.

Il y a un an donc, en mai 2020, nous étions 60 familles d'Azur et des alentours à coopérer pour faire vivre cette épicerie.

Grâce à l'aide de la mairie nous avons pu accéder en janvier à un local dédié à côté des services techniques. Cette solution nous permet de voir venir. Dans cette structure modulaire d'environ 50 m², l'épicerie accueille ses clients trois fois par semaine.

On y trouve des fruits et légumes, des produits laitiers, des conserves, de l'épicerie sèche, des produits d'entretien, des boissons, bref tout ce qu'on trouve dans une épicerie !

Les produits sont issus de circuits courts, de l'agriculture bio ou raisonnée et ils sont revendus sans marge, au prix coûtant.

A la Coopaz on y trouve aussi des sourires, des découvertes

culinaires, de la coopération. Chaque famille consacre trois heures de son temps chaque mois pour permettre le fonctionnement en fonction de ses talents. Certains décident aussi de s'y engager plus parce que le projet porte plein d'espoirs. L'espoir de proposer un modèle alternatif de consommation, un modèle simple, éthique et économique. L'espoir aussi de contribuer à la vitalité de nos villages en créant un lieu d'utilité et de lien social.

Pour venir nous rencontrer :

Toute l'année :

Les mardi et jeudi de 15h00 à 20h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Pour venir découvrir les produits :

En septembre l'épicerie sera ouverte à tous les samedi 4 et 11.

Roulons

Solidaires



Roulons Solidaires est une toute nouvelle association qui vous offre la possibilité de vous déplacer en voiture pour vos besoins personnels (courses, rendez-vous et autres).

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'appeler le référent Monsieur Christian Lesbats Dubois au 06.10.02.20.21, 48h avant votre déplacement.

A ce jour, les premiers transports ont été réalisés.

Budget Participatif Citoyen

D'autre part, dans le cadre du dispositif du budget participatif citoyen organisé par le conseil départemental des Landes, l'association déposera un dossier en juin en vue du financement d'un véhicule "minibus 9 places" au bénéfice des habitants et de toutes les associations de la commune.

Le vote sur les projets déposés aura lieu en Novembre 2021 et le conseil départemental délibérera sur les projets lauréats début 2022. Tout le monde est sera invité à voter. Plus vous serez nombreux à plébisciter ce projet, plus il aura des chances d'être retenu.

A bientôt,

Les récifs de l'Atlantique

En 1996, suite au constat alarmant de l'appauvrissement des ressources halieutiques sur la côte Aquitaine, l'association Atlantique Landes Récifs (ALR) a été créée par Gérard Fourneau, pêcheur de surf casting, afin de proposer des solutions concrètes pour la conservation de la biodiversité.

Le projet d'implantation de récifs artificiels mené par l'association a mobilisé dès le départ les pêcheurs professionnels, les pêcheurs de Surf Casting, les plaisanciers, les biologistes, les plongeurs, les collectivités territoriales (conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental des Landes, communauté de communes MACS) ou encore des entreprises (Action Pin) et des fondations privées (Fondation Dassault Systèmes).

2500 m3 de récifs

Entre 1999 et 2015 ce sont 2500 m³ de récifs artificiels qui ont été immergés sur trois concessions :

- Capbreton,
- Soustons/Vieux-Boucau,
- Messanges/Azur/Moliets et Maâ).

Aujourd'hui, il apparaît essentiel de démontrer l'utilité de ces structures et leur rôle tant au niveau environnemental que sociétal.

C'est pourquoi l'association s'est fixé 3 axes de travail :

- Suivi et gestion globale des récifs artificiels. Un suivi scientifique est mené sur les structures grâce au soutien d'un bureau d'études et d'un groupe de plongeurs bénévoles.
- Innovation de la conception à la recherche. Différents projets de recherche et expérimentations sont menés autour des récifs artificiels. Une thèse est en cours.
- Sensibilisation et communication autour des récifs artificiels.

L'association propose des animations à destination du grand public et des scolaires pour partager et sensibiliser à la biodiversité marine.

Changements climatiques & Nouvelle-Aquitaine : une web-conférence ouverte à tous !

En 2001, l'association Atlantique Landes Récifs immergeait les premiers récifs artificiels au large de Soustons/Vieux-Boucau.

Le 18 juin 2021, ALR propose une web-conférence «Changements climatiques & Nouvelle-Aquitaine». En préambule, un concours de dessins est proposé à toutes les écoles des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, les élèves pourront imaginer Atlantix, la mascotte de l'association!

Le programme :

- Première partie : quelles sont les interrogations de la jeunesse face aux Changements climatiques? Les intervenants répondront aux questions soumises par les élèves des Ecoles, Collèges, Lycées et Universités.
- Deuxième partie : changements climatiques & Nouvelle Aquitaine. Six intervenants évoqueront ce sujet chacun sous le prisme d'une thématique particulière.

Pour vous inscrire et découvrir le programme rendez-vous sur la page:

<https://atlantique-landes-recifs.org/web-conference/>



ATLANTIQUE
LANDES
RÉCIFS

Des fleurs au village

Notre commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche sobre et résolue de valorisation paysagère. L'orientation vers l'obtention du label de village « une fleur » en fait partie.

Selon les espaces, des traitements différents sont mis en place.

Dans le centre bourg, le fleurissement est particulièrement soigné avec des vivaces et des annuelles pour avoir toujours des fleurs. Des suspensions seront installées pour répondre à la demande de nombreux Azuriens.

Les quartiers et lotissements sont fleuris essentiellement de vivaces et d'arbustes nécessitant peu d'entretien.

Dans les zones plus éloignées du village, notamment au bord du lac, l'aspect sauvage est maintenu ; des tontes raisonnées sont privilégiées et les cheminements piétons sont enherbés et soigneusement tondu.

Au cours de l'été, un diagnostic sera réalisé par la commission « paysages et cadre de vie » qui visitera Azur. Le Comité Départemental du Tourisme nous accompagnera pour embellir notre village.

Maisons fleuries

Pour associer la population à la démarche communale, le concours de maisons fleuries est organisé au village depuis plusieurs années. Le jury, composé à la fois d'élus et d'habitants, sans besoin d'inscription pour les participants, fera au cours de la première quinzaine de juillet une balade au cours de laquelle il retiendra les jardins et potagers particulièrement bien fleuris et visibles de la rue.

Une remise de prix : bons d'achat chez un pépiniériste local, diplômes et photos des maisons primées est prévue à l'automne. Si cette remise des prix n'a pas pu avoir lieu l'an dernier en raison de la pandémie, les lauréats, qui représentent plus du dixième des ménages

d'Azur, ont été invités à venir chercher leurs récompenses en mairie et nous comptons bien les inviter en présentiel à la salle François Mitterrand. à la remise des prix de cette année.

En 2020, nous avons introduit la protection de l'environnement dans les critères du jury ; paillage, recyclage, espèces locales étaient valorisés. Un jardin potager a lui aussi, pour la première fois, été récompensé.

En 2021, nous poursuivons le concours dans la même direction. Les habitants qui le souhaitent sont invités à venir s'inscrire dans la commission qui anime cet embellissement du village en contactant la mairie par téléphone ou courriel. (contact@mairie-azur.fr)

Du nouveau à la médiathèque

Le bureau d'accueil et le coin enfant changent de place et un tout nouveau coin détente pour les adultes vous attend très bientôt. De confortables fauteuils, des tables basses et le journal Sud-Ouest seront à votre disposition.

Une fois que tout sera en place, des expositions d'artistes locaux reprendront régulièrement.

Le club de lecture lui, suit son cours depuis le mois de Janvier. Chaque dernier mardi du mois, des lecteurs se rencontrent. Un thème est préalablement choisi, et chacun raconte un livre qui correspond à ce thème. Il y a aussi ceux qui préfèrent écouter, ceux qui résument, ceux qui ressentent. Chacun est libre de s'exprimer à sa façon. Les rencontres sont très conviviales et agréables. Le nombre de participants était limité à six. A partir de fin juin la limite est levée et les rencontres pourront se faire à partir de 18h.

Pour participer, il suffit d'appeler ou d'envoyer un mail à la médiathèque.

Les marchés du mardi et du dimanche

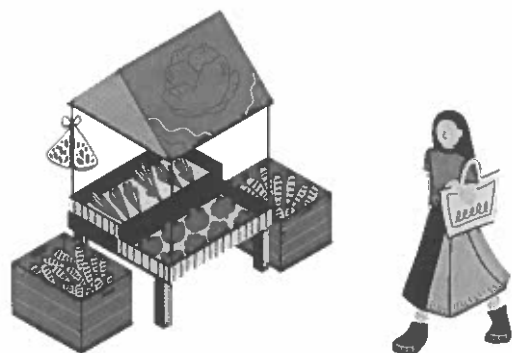
En ce début d'année encore perturbée, nous avons malheureusement acté la fin de l'activité de Kiki BARRUCQ, présent sur le marché d'Azur depuis plusieurs décennies. Nous tenons à le remercier pour sa fidélité à notre village.

L'équipe municipale s'est mis alors en recherche de nouveaux commerçants afin de redynamiser notre marché communal. Depuis quelques semaines, nous accueillons un fromager, un commerce de salaison, de plants légumiers et bien sûr notre maraicher qui produit ses légumes sur la commune. Nous prévoyons l'arrivée de nouveaux commerçants dans les prochaines semaines, nous continuerons de vous annoncer leur arrivée via l'application PANNEAU POCKET.

En parallèle, nous organiserons un marché dominical à l'espace fêtes au bord du lac à compter du 4 juillet et jusqu'au 5 septembre 2021. Vous pourrez trouver tous les dimanches vos commerçants habituels mais aussi d'autres marchands que nous vous invitons à venir découvrir. Ce nouveau rendez-vous permettra de pérenniser notre marché afin d'offrir une plus grande visibilité aux commerçants venant toute l'année sur notre commune.

Pour permettre d'accueillir plus de stands, le stationnement place de la mairie sera interdit le jour du marché.

Nous vous donnons rendez-vous tous les mardis matins ainsi que les dimanches matins cet été à compter du 4 juillet



Comités de quartier

La mairie sollicite des personnes pour devenir des référents de quartier et assurer différentes missions :

- animations des quartiers (fêtes des voisins...)
- favoriser les relations de voisinages...

Les personnes intéressées pour rejoindre ce projet sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie d'Azur.

Un repas des voisins est programmé nationalement pour le 24 septembre. Ceux qui sont intéressés pour l'organiser dans leur quartier auront la possibilité de demander des tables et des bancs auprès de la mairie.

Rues et quartiers, quelle histoire ?

Le quartier du « Gnoy », à prononcer « Gneuï », presque « Neuie », comme le disent les natifs d'Azur, regroupe aujourd'hui des familles de nouveaux Azuriens qui ne connaissent pas tous l'histoire des lieux.

Mais avant ?

Avant, habitait dans ce secteur du village la famille Barthouil. C'était des fermiers comme il y en vivait beaucoup dans les Landes jusque à la fin du XXe siècle. Vaches, cochons poulets, ils pratiquaient une agriculture vivrière, produisant sur place ce qui était nécessaire à la vie de tous. Le fils devint forestier. La terre fut urbanisée. La totalité de la superficie du lotissement actuel regroupant une centaine d'habitants n'était auparavant que la forêt voisinant la ferme du Gnoy.

Quand au nom de « Gnoy », que l'on retrouve aussi dans un quartier de Soustons ou à Biscarrosse, il désignait en gascon un « niais », une personne manquant d'énergie. Traditionnellement, dans les Landes, les noms de lieux trouvaient souvent leur origine dans le nom de leurs habitants. Et les habitants eux-mêmes étaient désignés par un sobriquet. Ainsi le sobriquet d'une personne devenait le nom de sa maison. C'est devenu le nom d'un quartier.

Fête de l'énergie, demandez le programme !

Ce samedi 19 juin, la première fête de l'énergie est organisée au village. Nous le méritons bien avec nos deux grands parcs photovoltaïques, dont l'unité de stockage, la plus importante de France, directement raccordée au réseau national, garantit un niveau de fréquence stable sur le réseau.

Visite des parcs photovoltaïques

Ces deux parcs pourront être visités. Le nombre de personnes autorisé sur le site étant limité à une douzaine de personnes, les inscriptions doivent être prises à la mairie avant le mercredi 16 juin.

une visite est prévue le matin à 10h30 et une autre l'après midi à 14h30.

La fête de l'énergie se déroulera toute la journée salle François Mitterrand et près de la salle, grâce à des barnums, à partir de 9h30. Institutionnels, professionnels et associations contribueront à sa richesse et à sa diversité.

Vous pourrez, par exemple, découvrir une voiture électrique, essayer un vélo électrique, rencontrer le conseiller info énergie de la Communauté de Communes pour examiner ensemble comment faire des économies d'énergie chez vous, en savoir plus sur les énergies citoyennes ou les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques sur votre toit.

Le centre de Loisirs des Etangs proposera également une animation.

Conférence et débat

A 16h 30, Paul Neau, ingénieur membre de la Compagnie Négawatt, une association qui regroupe aujourd'hui quelque 1400 adhérents, experts de l'énergie en France, invitera à une conférence et à un débat sur le thème d'un scénario pour une France 100 % renouvelable en 2050.

Spectacle

A 17h 30, la troupe théâtrale *la Nacelle*, basée à Herm, présentera un spectacle *Solution énergétique, une Arlésienne* qu'elle a spécialement conçu et construit pour l'occasion sur le thème de l'énergie.

Assiettes gourmandes

Ce spectacle se poursuivra avec des assiettes gourmandes élaborées à partir de produits locaux. Ces assiettes sont proposées par l'épicerie participative d'Azur, la Coop'Az.

Les frères Lepropre

A 20 h, la journée se terminera avec le spectacle le mensonge des trois petits cochons, une conférence gesticulée de Manuel Moreau sur le thème de l'habitat écologique et de l'auto construction par la troupe nantaise des Frères Lepropre.

Azuriennes et Azuriens sont invités à venir en famille faire le plein d'énergie pour cette journée festive qui associe informations, animations, gourmandises et spectacles.

Panneau Pocket

Le panneau lumineux au carrefour du centre du village, installé par la communauté de communes MACS il y a quelques années, était en panne depuis de nombreux mois et a été enlevé par la communauté de communes MACS. Elle propose en remplacement le service Panneau Pocket.

En téléchargeant l'application Panneau Pocket sur votre smartphone vous pouvez choisir la commune d'Azur et vous recevrez toutes les infos et alertes de la mairie. Ces mêmes informations seront sur le site internet de la commune et seront publiées sur sa page Facebook.

Ce service fonctionne également avec la communauté de communes MACS. Il vous suffit de choisir "MACS" sur l'application.

Elections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin se dérouleront les élections régionales. Les votes auront lieu à la mairie avec une entrée et une sortie différente, et deux pièces de vote différentes. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

La mairie vous demande de vous munir de votre stylo personnel et d'un masque.

Les animaux domestiques

Aussi appelés animaux de compagnie, il s'agit le plus souvent de chiens et de chats qui vivent au domicile de leur maître. Ces heureux propriétaires sont responsables des animaux qu'ils ont choisis, un beau jour d'adopter.

La mairie leur demande donc de ne pas les laisser errer dans le village, pouvant causer accidents de la route et incidents divers.

Merci de votre compréhension.

Travaux sur la Commune

Rénovation énergétique de la salle François Mitterrand

Le bureau d'étude chargé de la maîtrise d'œuvre a été choisi par le conseil municipal suite à un appel d'offres. Outre la rénovation énergétique nous en profitons pour étudier plusieurs options (toit photovoltaïque, climatisation) pour mieux répondre aux souhaits des associations. Les travaux devraient commencer en fin d'année mais la salle restera disponible pour nos activités jusqu'en juin 2022.

Des subventions ont été sollicitées dans le cadre du plan de relance du gouvernement auprès du département et auprès de la communauté de communes MACS dans le cadre du programme TEPOS (Territoire Énergie Positive).



Epicerie participative

Un local a été installé près des ateliers municipaux pour permettre à l'association Coop'Az de fonctionner pour la satisfaction de 60 foyers adhérents à ce jour. Une aide de la région a été sollicitée et obtenue par la commune et l'association dans le cadre du programme régional « Cluster Ruralité » ; elle permet de couvrir 50% des travaux engagés par la commune.

Quel avenir pour Azur ?

L'enquête auprès de la population, de septembre 2021, a fait ressortir plusieurs souhaits de la population (hall de sport, cabinet médical, commerces de proximité, maison des associations, etc).

Pour y répondre, nous allons travailler à un plan de revitalisation du village.

Il s'agit de projeter le village sur les 15 prochaines années ; basé sur l'histoire du village et sur l'évolution démographique et environnementale. Cette réflexion sur l'avenir de la commune permettra de fixer les priorités et de définir:

- où et comment implanter les nouveaux équipements ou services,
- comment préserver notre village et son cadre de vie,
- comment maîtriser la croissance urbanistique.

Cette démarche justifiera auprès de la communauté de communes des révisions du PLUI nécessaires et nous aidera à déposer des demandes de subvention.

Des réunions publiques permettront à chacun de s'exprimer et de valider les options qui seront proposées par des experts en architecture et environnement paysager.

Espace Grangé et Hospitalet

Cet espace bien connu des Azuriens pour être notamment par l'Hospitalet à l'origine du premier développement d'Azur a été légué par son propriétaire M.Grangé à la Communauté de Communes MACS en 2012 sous certaines conditions.

Monsieur Grangé souhaitait vivement conserver à ce lieu son caractère patrimonial. Il avait largement contribué à sa reconnaissance. Qu'il en soit ici remercié.

MACS n'ayant rien réalisé sur cet espace à ce jour, la nouvelle équipe municipale a sous-traité une étude au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), en donnant des orientations qui respectaient les conditions du donateur.

M.Grangé nous ayant quittés, c'est à la Communauté de Communes qu'appartient ce lieu. La commune a transmis son projet à la présidence de la Communauté de Communes qui devra désormais décider du devenir de cet espace central historique d'Azur.



Aménagements du bord du Lac

Géolandes a retenu dans son programme l'étude d'aménagement que nous lui avons soumise pour conserver cet espace naturel et le mettre en valeur par des circuits découvertes pour les Azuriens et les touristes : découverte d'une tonne ; des bassins dessableurs ; du poste Handipêche , du ponton Observatoire, d'une balade fleurie et éducative ornée de plantes landaises ; de l'espace nautique réaménagé avec son ponton.

L'étude devrait se dérouler sur le 2eme semestre 2021 et la réalisation sur 2022 et 2023 avec Géolandes en Maitre d'Ouvrage.

Intempéries exceptionnelles hiver 2020/2021, Les conséquences sur le village

Durant cette période, la pluviométrie s'est élevée aux environs de 600 mm. Phénomène non observé depuis plusieurs dizaines d'années.

Les capacités d'absorption et d'écoulement du village se sont révélées insuffisantes sur plusieurs endroits occasionnant débordements et inondations :

- Ruisseaux et rigoles acheminant l'eau vers le lac saturé,
- Buses de passage d'eau sous les routes devenant insuffisantes de part le volume à écouler.

Une telle situation a mis en évidence l'insuffisance d'entretien de certains fossés ainsi que les limites de débit des buses sous les routes.

La mairie et le personnel communal sont rapidement intervenus pour limiter en premier l'afflux d'eau en amont .

Dans l'urgence : les principaux travaux réalisés à ce jour

Dès les pluies de fin décembre les eaux du pare-feu ont été déviées vers la forêt au niveau du lieu-dit « Charbonnier » par un fossé vers Nougaro pour éviter les débordements du fossé principal dans le village.

Le département est intervenu sur le pont souterrain qui était en partie effondré rue Emile Sescousse provoquant les inondations de la RD50,

Une grille et un canal ont été creusés à l'entrée du parking de la Ouma pour éviter les inondations,

Rue Gaston Nougaro, un regard inaccessible qui était bouché et ne figurait pas sur les plans a été relevé par la communauté de communes MACS qui a la compétence de la voirie à cet endroit,

Sur le chemin de Pesson une servitude de passage sur le terrain de Mr et Mme Faisancier et l'installation d'un drain permet désormais d'évacuer les eaux vers le Pesquité,

Des ponts effondrés sur des chemins communaux ont été réparés et consolidés pour permettre aux agriculteurs d'accéder a leurs exploitations.

A court terme

Le bord de route effondrée le long du ruisseau Magescq, route du pont du Mieys à Malakov, en particulier, sera renforcé en juin par une collaboration entre communauté de communes Macs et le syndicat de Rivière qui a eu fort à faire pour nettoyer les ruisseaux encombrés de branches et troncs charriés par les eaux.

Des fossés en forêt sont encore à nettoyer ; les consultations sont en cours et les propriétaires forestiers informés des coûts leur correspondant, les travaux vont débiter.

Les pontons

Mais le plus grave et le plus douloureux ce sont les pontons du lac dont on a vu les dégâts après la baisse du niveau du Lac. En particulier le ponton de l'observatoire emblématique d'Azur et du département, celui nautique entre les 2 campings ainsi que les 2 autres du camping la Paillotte ; la commune est propriétaire de tous les pontons.

Plusieurs spécialistes sont en cours de consultation ; les devis de réparation proposés sont élevés.

Des aides à leur remise en état ont été demandées à l'Etat, à la Région et au Département des Landes.

Nous espérons que les autorités sollicitées nous aideront à réaliser leurs réparations.

En attendant, nous allons autoriser l'ouverture estivale des pontons Nautique et Observatoire mais avec des restrictions sécuritaires.

Les désagréments occasionnés chez de nombreux habitants par ces circonstances hors normes n'ont heureusement été que matériels à Azur, avec des contraintes de déplacements plus compliquées sur les routes. Il faut remarquer qu'au centre du village les restaurants (Ostagaï et Oumma) ont subi plusieurs dégâts d'inondations entravant en plus leur activité professionnelle.

Les communes proches du littoral ont souffert encore plus des inondations que notre commune d'Azur ; que ce soit Messanges, Vieux-Boucau, Moliets et Maâ ou Soustons.

Il reste de cet épisode plusieurs enseignements à tirer :

- L'incertitude des évolutions et transformations météorologiques doivent nous amener à prendre sérieusement en compte l'entretien régulier des fossés et rigoles . C'est un peu l'affaire de tous .

- Le risque de renouvellement d'une telle situation a amené une réflexion actuellement en cours : si sur le village les moyens de drainage des eaux de pluie actuels devraient éviter de nouveaux débordements, en aval.

Le problème de niveau des eaux du lac n'est pas résolu.

A plus long terme

Le Syndicat Intercommunal du Port d'Albret (SIPA) surveille et gère les eaux du lac. La question se pose de l'anticipation pour adapter le niveau d'eau face aux excès de pluies (par exemple abaissement de la hauteur d'eau de 10 à 15 cm après l'été) en surveillant les conséquences écologiques sur la végétation environnante

La communauté de communes MACS a proposé une étude hydraulique au niveau du bassin versant ; nous adhérons à ce projet qui devrait étudier des solutions à plus long terme pour éviter le type de problèmes que nous avons connu cette année du fait d'une pluviométrie exceptionnelle mais dont on peut craindre une occurrence rapprochée.

VIGILANCE et PREVENTION de TOUS sont les maîtres-mots à garder présents dans nos esprits face à ce type d'événement .

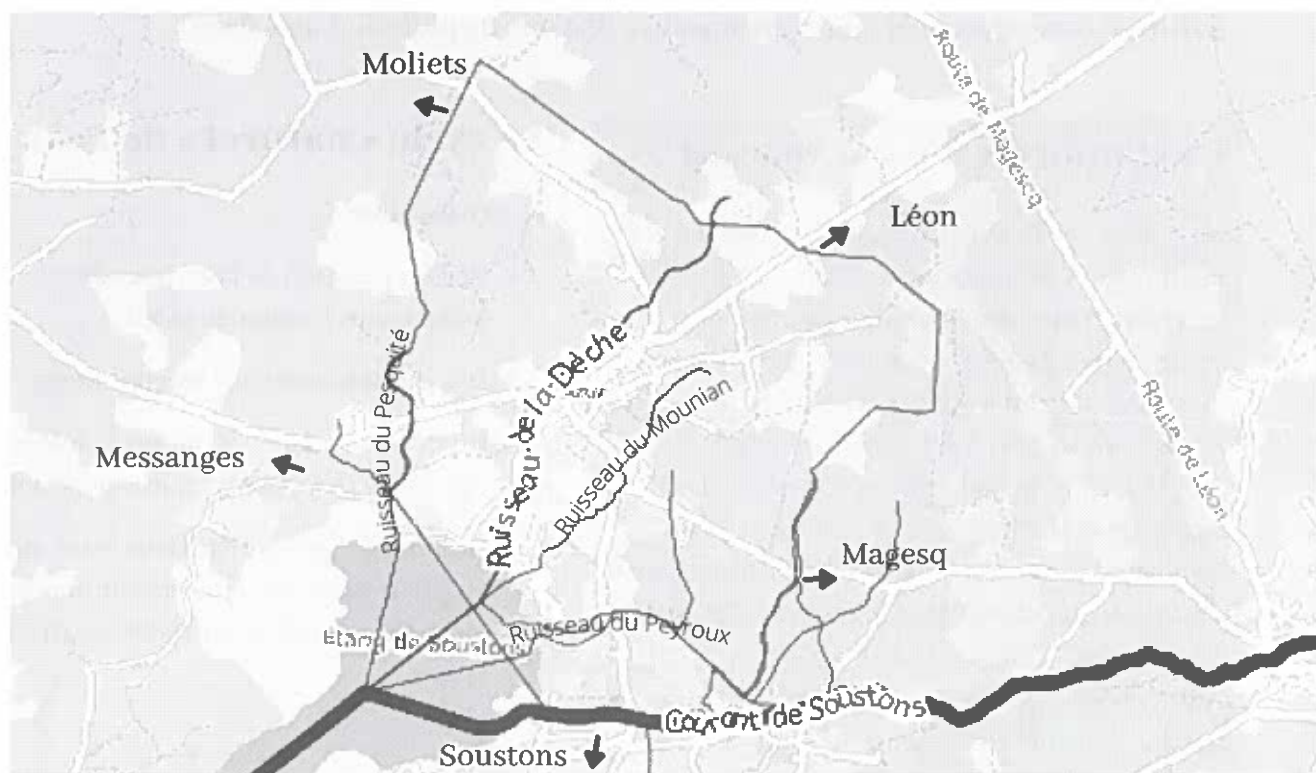
Le SIPA

Le Syndicat intercommunal de Port d'Albret regroupe les communes de Vieux-Boucau et de Soustons. Ses compétences sont :

- d'assurer la vocation touristique du site de Port d'Albret,
- de faire fonctionner les ouvrages (7 barrages), d'enlever les algues grâce au faucardage, - d'entretenir et sécuriser les plans d'eau, leurs abords et les baignades,
- de préserver le patrimoine, de valoriser l'environnement,
- de faire connaître et percevoir la fragilité du site.

Les principaux cours d'eau d'Azur

Les cours d'eau à Azur	Origine
Ruisseau de la Dèche, 4,6 km	Ouest du Chemin de Thoumazic
Courant de Soustons 36 km (Aussi appelé Magesq)	Sud-Est de Taller
Ruisseau du Peyroux, 3 km	Chemin de Lessègue
Ruisseau du Pesquité, 3 km	Nord de Pesson



La totalité des sources d'eau se déverse vers le lac d'Azur. Puis, le courant de Soustons poursuit sa route jusqu'à Vieux-Boucau où il se jette dans l'Océan Atlantique.

La commune d'Azur appartient au territoire de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, elle se situe dans le bassin versant des côtières de l'embouchure de Mimizan à l'Adour et le sous-bassin du courant de Soustons

L'hiver 2020-2021, l'hiver des records

Les pluies cumulées de décembre et janvier ont parfois atteint des valeurs records. Elles ont été excédentaires de 50 % en moyenne sur la France sur les deux mois de décembre et janvier, classant ce début d'hiver 2020-2021 parmi les plus arrosés sur la période 1959-2021, voire le plus arrosé en Nouvelle-Aquitaine.

Dans les Landes, des records battus :

	Hiver normal	2020/2021	Dernier record 1968	
Dax ⁽¹⁾	320,5 mm	652,4 mm	628,1 mm	(1) Début des mesures en 1958
Capbreton ⁽²⁾	330,2 mm	742,3 mm	559,4 mm 2017	(2) Début des mesures en 2009

À titre de comparaison, il tombe en moyenne 630 mm de pluie en 1 an à Paris !

C'est quoi un bassin versant ?

La notion de bassin versant, est essentielle en matière de gestion des cours d'eau.

Un cours d'eau principal prend généralement sa source en hauteur et se jette dans un autre cours d'eau, une mer ou un océan pour un fleuve.

Il s'agit de son exutoire. Avant de rejoindre son exutoire, celui-ci recueille les eaux d'autres cours d'eau, appelés affluents.

Le bassin versant est ainsi le territoire sur lequel tous les écoulements des eaux convergent vers un même point, l'exutoire de ce bassin.

Ainsi, chaque goutte qui tombe ou arrive sur le bassin versant d'un cours d'eau, aura pour destination finale l'exutoire de ce cours d'eau.

A l'intérieur du bassin versant, un sous bassin versant peut être défini pour chaque affluent.

Pour aller encore plus loin :

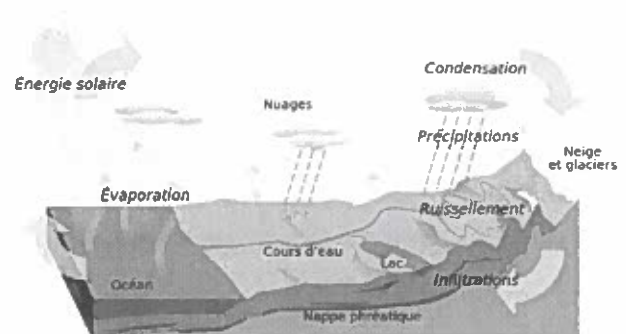
<http://adour-garonne.eaufrance.fr/>

<http://www.landres.gouv.fr/cours-d-eau-et-fosses>

Le cycle « naturel » de l'eau

Il est constitué :

- De l'évaporation de l'eau pour former des nuages sous l'action du soleil
- Des précipitations sur les continents
- Du ruissellement de l'eau sur le sol : celle-ci rejoint les rivières, les fleuves puis la mer
- De l'infiltration de l'eau dans le sol, stockée en partie dans des nappes pour plus ou moins longtemps avant de retrouver les rivières ou la mer



Nos relations avec MACS

Réception du Président de MACS

Le 23 février nous avons reçu avec les adjoints le président M. Froustey de la Communauté de Communes Marennes Adour Côtes Sud (MACS) et son secrétaire M. Arrondeau. Ce fut l'occasion d'un bon échange : le président nous expliquant le fonctionnement de MACS et le pacte de gouvernance et la commune lui exposant ses projets.

Notre souhait serait de pouvoir remplacer un élu titulaire par son suppléant ou un autre élu si ni le titulaire ni le suppléant ne peuvent participer à la réunion pour raisons majeures : au moins la commune serait elle représentée.

Groupement de commande des contrôles périodiques

La loi nous oblige à réaliser des contrôles périodiques de nos installations et bâtiments publics et notamment des équipements de sécurité (alarmes, poste incendie ...etc)

Un groupement de commande préexistait sur La communauté de communes de Macs. Nous nous n'adhérons pas à ce groupement de communes mais nous avons décidé d'y adhérer ; cela devrait nous permettre plusieurs milliers d'euros d'économie par an du fait d'une mutualisation d'achats ou de prestations.

Police d'urbanisme

Le maire a la compétence de la police d'Urbanisme. c'est donc le maire ou l'adjoint

délégué qui vérifie que chacun respecte le code de l'urbanisme lors des constructions ou a bien déposé un permis de construire. C'est par contre MACS qui instruit les dossiers d'urbanisme et fixe les applications conformément au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

MACS a proposé aux communes de se substituer au Maire en matière de police d'urbanisme moyennant rétribution d'un nouveau cadre recruté par MACS . Nous n'avons pas adhéré à cette proposition considérant qu'il nous appartenait de nous assurer au plus près des habitants que chacun respecte son permis de construire. Nous étudierons, à l'expérience des autres communes qui ont adhéré à ce nouveau service payant, quel est le réel avantage pour Azur.

Le plan pluriannuel Voirie :

Macs a retenu deux des cinq projets voirie que nous avons présenté pour le Mandat 2021-2026 ; en particulier la rue du stade qui va être élargie pour permettre une circulation à double sens ainsi qu'une piste cyclable qui permettra de joindre des tronçons déjà existants dans notre village. L'arrêt de bus au droit de l'école va être repensé et là aussi une connexion va être aménagée par la rue des molinies afin de pouvoir rallier la piste cyclable Azur - Messanges. Des extensions de voie verte (espace partagé piéton et vélo) du village ont été proposés afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers. Selon les ressources disponibles tout ou partie de ce cheminement sera réalisé sur le mandat.

Le SIVU pédagogique du Marensin

Ce syndicat gère nos trois écoles primaires de Messanges, Moliets et Azur. Le syndicat fonctionne grâce aux subventions que vote chaque commune ; il assure les entretiens des écoles et couvre les frais d'exploitations des écoles. Des travaux importants de rénovation énergétique sont à prévoir dans chaque école.

Chaque commune devra décider les travaux de rénovation et solliciter les aides de la communauté de communes et de l'état ; le SIVU ne pouvant pas bénéficier d'aides directement.

SITCOM

Le SITCOM a sélectionné notre école primaire pour l'opération « Boule de neige ». Il s'agit de sensibiliser les enfants à l'écologie en particulier en pratiquant le tri sélectif entre papier et cartons et déchets biologiques.

Le SITCOM a mis à disposition des caisses et des affiches éducatives. Les enfants sont invités à réduire les consommations de papier



SYDEC

Plan annuel éclairage public du SYDEC

Nous avons soumis au SYDEC notre prévision pour cinq ans : dont éclairage demi terrain de foot, rue du pont du Miey, Espace François Mitterrand ; rien n'est retenu pour 2021 suite aux réalisations de 2020 mais nous comptons bien sur des réalisations dès 2022.

Toit photovoltaïque

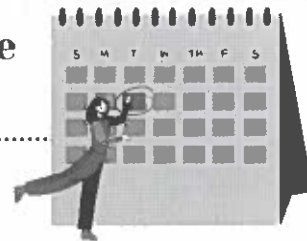
Nous étudions avec le Sydec l'intérêt de réaliser un toit photovoltaïque sur la partie de toit la plus exposée au soleil de la salle François Mitterrand et ce à l'occasion de la rénovation énergétique de la salle ; un renforcement de charpente serait à prévoir.

La fibre

Les élagages sont en cours pour faciliter la pose aérienne et les circuits enterrés ont commencé là où ils sont nécessaires ; l'implantation de l'armoire de centralisation a été choisie.

Le SYDEC maintient son objectif de mise en service de la fibre à fin 2021 malgré les interruptions dues aux intempéries et à la crise du covid.

12 et 16 Juin : Réunion des parents et enfants pour le Conseil municipal des jeunes



19 Juin : Fête de l'énergie 9h30 – 21h00

Salle François Mitterrand

Visite du parc photovoltaïque - Conférence - Exposants - Café théâtre - Apéritifs

26 Juin : Nectar des mots 10h30 – 22h00

Lac d'Azur

La journée : des expositions de calligraphes, illustrateurs et peintres « écrivains », des stands d'auteurs, éditeurs ou libraires, de la Musique, des ateliers à destination des adultes et des enfants.

En soirée : spectacle poético-musical

8 juillet : Lecture à voix-haute 20h00 – 20h45

Pour les 5-10 ans, au lac d'Azur

14 Juillet : Pain et fromage

Bienvenu aux nouveaux Azurien.n.e.s, à partir de 17h

Vidéoprojection sur le village d'Azur. Ouvert à tous.

Venez découvrir votre village.

17 Juillet : Sardinade – Au bord du lac

Du 3 Août au 7 août : La semaine des festivités

3 août : Marché des Producteurs au lac d'Azur

4 août au 7 août : des animations et des repas seront proposés par les associations

Au stade de foot – un thème différent chaque soir

12 août : Lecture à voix-haute 20h00 – 20h45

Pour les 5-10 ans, au lac d'Azur

21 août : Soirée repas – spectacle

sur réservation - (comité des fêtes)

28 août : Forum des associations 10h00 – 17h00

Salle François Mitterrand

24 septembre : Repas des voisins

Mairie

Secrétariat - Agence Postale
Ouverture du lundi au vendredi,
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.
fermée les mardis et jeudis après-midi
Tél : 05.58.48.13.06
Mail : contact@mairie-azur.fr

Médiathèque d'Azur

Taxe de séjour - Point Info Tourisme

Lundi : 13h30 - 16h30
Mardi : 8h45- 12h00 // 16h00 -18h00
Mercredi : 9h00 - 12h0 // 14h00 - 16h00
Jeudi : 8h45- 12h00 // 16h00 -18h00
Vendredi : 8h45 - 12h00 //15h00 -17h00
Samedi : 10h00 -12h00

Tél : 05.58.73.71.25
Mail: mediathequeazur@hotmail.com

Les commerces

Salon de coiffure

COULEUR AZUR 06.75.44.32.44
sandrafabien.lanave@yahoo.fr

Coiffure à domicile

MARTINE COIFFURE
martinemalassagne1964@gmail.com

BULTEZ LUDIVINE 06.08.30.17.14
ludivine.bulitez@orange.fr

LES CISEAUX DE LAURA
lauradumora28@gmail.com

Restaurants

Auberge du soleil 05.58.77.45.39
contact@aubergedusoleilazur.fr

L'Ostagai 05.58.72.61.20
Restaurantostagai@gmail.com

A emporter

Les mardis soir sur la place de l'église
Papa Pizza 06.08.93.26.55

Boulangerie :

Boulangerie Amestoy 05.58.48.03.18

Le Marché du mardi matin

Mme ANTOINE : fruits et légumes bio

Mr RATEAUD : Fromages locaux

Mr Hornec : Produits de salaisons

Les associations

A.C.C.A

Association de chasses d'Azur

Les amis d'Azur

Thomas Graciannette 06.40.51.64.01
gracian.tom@outlook.fr

Baptiste Fernandes 06.79.71.36.81
baptiste.fernandes40@gmail.com

Les Archers d'Azur

Club Temps libre 06.37.02.69.27
templibre@orange.fr

Coop'Az 06.72.83.33.32
epiceriecoopaz@gmail.com
Epicerie participative

Comité des fêtes 06.13.49.58.46
valoce40@orange.fr

Cultur'azur
Sandrine 06.88.96.01.78
Marie 06.61.58.30.28
culturazur40@gmail.com

Foot Loisir 05.58.48.25.80

Gym Azur 06.86.10.48.59
america.quelen1@gmail.com

Club de sport - Reprise en Septembre

Little Azur
Ateliers pour les 0-3ans

Roulons Solidaire 06.10.02.20.21
Transport solidaire

Azur Pôle Santé

Rue Bel air
05 58 48 21 09

Hypnothérapeute
Mélanie LEMAIRE

Infirmier DE
Charles-Henri GROUD

Kinésithérapeute et
Massothérapeute
Gabriel GONZALEZ

Kinésithérapeute et Ostéopathe
Jérôme MAURI

Réflexologue plantaire et faciale
Sylvie BORDIER

Informations

Mitieys, version numérique

Si vous ne souhaitez plus recevoir le Mitieys version papier mais uniquement version numérique, faites en part à la médiathèque d'Azur.

Animations municipales

Si certaines animations municipales non pas pu avoir lieu en raison de la pandémie, nous comptons bien retrouver ces traditions conviviales dès que possible.

Mariage



Jessica Julliand et Matthieu Landry, le 22 mai 2021.

Tous nos souhaits de bonheur.

Naissances



Sofia Feltesse Dumas, née le 3 février 2021

Mathis Hajiric, né le 11 février 2021

Océane Capéra, né le 20 février 2021

Simon Larché Laulom, né le 17 mars 2021

Léandre, Tillie, né le 5 avril 2021

Tous nos vœux de bonheur.

Décès



Jacques Rivet décédé le 24 avril 2021

Jacques Grangé décédé le 1er mai 2021

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Économies d'énergie, mobilité, énergies renouvelables

FÊTE DE L'ÉNERGIE

samedi 19 juin 2021 - 9h30 - 21h
salle François Mitterrand

AZUR

conférence
café-théâtre
partage gourmand
expositions de professionnels
conseils sur les aides aux particuliers
visites gratuites des parcs photovoltaïques

Venez faire le plein d'énergie



CONSIGNES SANITAIRES RESPECTÉES







Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : mairie.azur@wanadoo.fr - Site : www.mairie-azur.fr